

### ORGANISE

#### UNE FORMATION AU PROCESSUS COLLABORATIF EN DROIT DE LA FAMILLE

Un mode alternatif de règlement des conflits

#### A PARIS

**VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 JUIN – 9h/16h30 OU  
LUNDI 9 ET MARDI 10 JUIN - 9h/16h30**

Auditorium du Conseil National des Barreaux  
22, rue de Londres – 75009 - Paris le lieu

#### A LYON

**JEUDI 12 ET VENDREDI 13 JUIN**  
le lieu vous sera précisé ultérieurement

Les modes de résolution des conflits qui recherchent l'apaisement et favorisent la collaboration des parents, assurent le plus souvent l'efficacité des décisions dans le temps dès lors qu'il s'agit de solutions admises par les parties et non imposées par une autorité.

Le processus collaboratif en droit de la famille, pratiqué depuis longtemps aux Etats-Unis et au Canada avec un fort taux de réussite, commence à se développer en Europe et notamment en France, en Grande Bretagne et en Autriche.

Son introduction en France qui ne nécessite aucune modification législative devrait permettre d'alléger le travail des juridictions en apaisant les conflits.  
Une telle approche ne peut que satisfaire les Pouvoirs Publics.

Ces deux journées vous permettront d'être capable de proposer à vos clients cette solution non contentieuse de résolution de leurs conflits  
(programme ci-attaché)

***Validé au titre de la formation professionnelle continue pour 14 heures***

\*\*\*\*\*

#### BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom .....

Prénom .....

Cabinet.....

Adresse .....

.....

Tél. .... Mail. ....

Souhaite participer à la formation sur le droit de la famille collaboratif

les 6 et 7 juin à Paris

les 9 et 10 juin à Paris

les 12 et 13 juin à Lyon

Montant :  Membre de l'Institut du droit de la famille et du patrimoine : **350€**

Non membre de l'Institut du droit de la famille et du patrimoine : **450€**

Moins de 35 ans, membre ou non membre de l'Institut : **280€**

**Chèque à l'ordre de l'Institut du droit de la famille et du patrimoine**

**A retourner 21, rue Henri Rochefort – 75017 Paris**

**Si vous souhaitez devenir membre de l'Institut, le montant réduit vous sera appliqué.**

**Renseignements : Tél . 01.44.70.73.73 ou [mc.midavaine@institut-dfp.com](mailto:mc.midavaine@institut-dfp.com)**

**[www.institut-dfp.com](http://www.institut-dfp.com)**

